



## Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et règlementaire,

Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique FUSILADE FORTE en **FELIN 150** 

de la société NUFARM SAS

enregistrée sous le n° 2024-0913

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après est accordé en France.





Informations générales sur le produit	
Nom du produit	
Nouvelle dénomination	FELIN 150
Ancienne dénomination	FUSILADE FORTE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	NUFARM SAS Immeuble West Plaza 9-11 rue du Débarcadère 92700 COLOMBES France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	150 g/L - fluazifop-P
Numéro d'intrant	9651-2014.01
Numéro d'AMM	2180229
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

Pour le directeur général et par délégation La directrice adjointe des autorisations de mise sur le marché

